

E FOOT 38



**PV Spécial AG
du 24 juin 2022**

Additif au pv n° 560

SAISON 2021 - 2022



**JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL**



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



Table Des Matieres



Nos Partenaires



ORDRE DU JOUR.....	3
RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL ET DES COMMISSIONS	9
ETUDE DES VOEUX.....	36
PREVISIONNEL ET TARIF.....	43
ELECTIONS.....	50

Coordonnées District

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
 38360 SASSENAGE
 TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
 EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



ORDRE DU JOUR

24 JUIN 2022

A partir de 17h30

Pointage et signature des listes de présence par les représentants des clubs

A 19h00

• Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Allocution des personnalités
- Allocution de Monsieur le Président du club de Vallée Bleue
- Allocution de Monsieur le Président de la Laurafoot ou son représentant
- Allocution de Hervé Giroud-Garampon, Président du District

À faire



Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale « Hiver » du Samedi 20 novembre 2021 additif au PV 535 à TREMPLIN SPORTS FORMATION à VOIRON
2. Approbation du rapport moral saison 2021-2022 du Secrétaire Général
3. Modification des textes et règlements Tarifs 22-23 et Prévisionnel
4. Election au Comité de Direction du représentant des arbitres
5. Election de la Délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Laurafoot

PAUSE

6. Tirage au sort numéro poules pour réunion d'organisation avant saison
7. Remise des récompenses (FAIR PLAY, CHALLENGE DU MERITE)

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ÊTRE REPRÉSENTÉS sous peine d'une sanction financière (260 euros).

Conformément à l'article 12.3 des Statuts du District,

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président. (Modèle sur PV ou sur le site).

Le représentant d'un Club ne peut pas représenter d'autres Clubs.

Il est précisé que cette Assemblée Générale de fin de saison concerne TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)

De plus tous les clubs non à jour vis-à-vis du service TRESORERIE du DISTRICT, (chèques ou autres moyens de paiements reçus au Secrétariat du District) ne pourront pas prendre part aux diverses opérations de vote.

Toutefois, ils ne seront pas considérés comme absents.

Mot du Club

VALLEE BLEUE

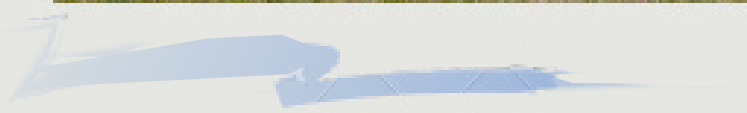
C'est en 2003, que les clubs des 3 communes Bouvesse-Quirieu, Montalieu-Vercieu et Porcieu-Amblagnieu décident de s'unir pour devenir le FCVB (Football Club Vallée Bleue), club qui a su marquer le Nord Isère de son empreinte footballistique à travers quelques dates marquantes :

- 2005 : le FCVB monte en promotion, gagne le challenge du fair-play et la coupe de l'Isère.
- 2006 : le FCVB accède en promotion d'excellence, gagne la Coupe Nationale UFOLEP (Union Française de OEuvres Laïques d'Education Physique) et le Trophée des Champions.
- 2009 : les féminines gagnent la Coupe Vial.
- 2011 : les U15 sont finalistes de la Coupe Départementale de Futsal.
- 2014/2015 : le FCVB va atteindre le 6ième tour de la Coupe de France en éliminant un club d'excellence du Rhône et un club évoluant en Promotion d'Honneur Régionale.
- 2019-2020 : création de l'équipe U20 au niveau D1
- 2021-2022 : le groupe U17 U18 atteint le 4ème tour de la Coupe GAMBARDELLA. Depuis trois ans, le club du FC Vallée Bleue travaille sur son projet club à savoir :
 - La formation de ses éducateurs,
 - L'accueil en apprentissage de trois jeunes en CQP Marketing et BPJEPS sports collectifs option Foot,
 - L'accompagnement de nos jeunes licenciés pour leur stage et/ou apprentissage scolaire,

- La rénovation de nos structures en collaboration avec la mairie de Bouvesse.
- L'accueil pour la saison prochaine d'un jeune en formation BMF.

Dans la continuité de notre projet, nous avons eu la volonté d'accompagner le district de l'Isère en mettant à sa disposition nos structures pour accueillir la formation du CFF1, expérience très enrichissante que nous ne manquerons pas de renouveler la saison prochaine. Nous sommes d'ailleurs très heureux de recevoir l'Assemblée Générale d'été du District pour mettre à l'honneur notre secteur du Nord Isère, ainsi que nos partenaires (INTERMARCHE BRIORD, ETS DAILLON, DAUPHICOM, NC DISTRIBUTION, LA MEZZALUNA, PREAVIS, Le PISTOR D'ANTAN) et les communes de Bouvesse, Montalieu et Porcieu qui nous soutiennent tout au long des saisons. Nous en profitons pour les remercier de leur accompagnement et nous souhaitons adresser un grand merci à l'ensemble de nos bénévoles, licenciés et parents sans lesquels rien de tout cela n'aurait été possible.

Chacun se félicite du côté convivial vers lequel semble tendre le club, signe que le projet social commence à porter ses fruits. Face à cette volonté de renouveau, il a paru évident à tous de changer le nom et le logo du Club qui devient à partir de la saison prochaine le Racing Club Bouvesse.



BOUVESSE



CANVA STORIES Z850

CNVFILM

CNVFILM

CANVA STORIES Z850

CNVFILM

18

18

19

BOUVESSE



Rapport d'activité des commissions

2021-2022



DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL

Rapport Moral du Secrétaire Général

La saison 2021-2022 aura vu la reprise des compétitions après l'arrêt de la COVID, cette reprise a été difficile pour les clubs et pour les commissions car il a fallu remobiliser tous les bénévoles.

On pouvait penser que le retour des compétitions allait nous permettre de revivre sereinement notre passion, mais force est de constater que le nombre d'incivilités à augmenter sur et surtout autour des terrains avec les parents qui croient tous que leur enfant est le futur ballon d'or en puissance.

Par rapport à la saison 2019-2020 (année de référence avant COVID), les effectifs au niveau du District sont presque équivalents (31334 cette saison contre 31520 en 2019-2020), avec des effectifs en légère augmentation pour le football libre. Le nombre de licenciés dirigeants ainsi que le nombre d'éducateurs fédéraux licenciés sont en légère baisse. Le foot entreprise est lui en forte baisse (50%)

On ne peut que regretter l'absence d'arbitres officiels pour le championnat D4, en effet ces clubs ont obligation avec le statut de l'arbitrage d'être représentés par des arbitres mais faute d'arbitres suffisants dans le District, nous n'avons pas pu dans la plupart des cas désigner des officiels doit-on en conclure que ce championnat a été faussé..... Je vous laisse seul juge !!

Les championnats seniors et jeunes ayant été perturbés par la COVID et les intempéries,

la commission sportive a dû jongler avec les calendriers pour que tous les matchs puissent se jouer dans les meilleures conditions

En ce qui concerne les montées, les différents championnats ont été disputés jusqu'à la dernière journée, félicitations aux clubs qui accèdent à l'échelon supérieur, mais malheureusement, qui dit montée dit descente pour d'autres clubs à qui nous souhaitons de rebondir rapidement.

En catégorie U20, comme les années précédentes, après la trêve de nombreux forfaits ont impacté fortement ce championnat, alors que pour les autres catégories de jeunes les championnats se sont déroulés normalement.

Je terminerai en remerciant tous les dirigeants de clubs qui ont participé aux réunions organisées par le district.

Marc MALLET Secrétaire Général

Compte Rendu Commission Médicale



L'activité de la commission médicale a été réduite cette saison en raison de la Pandémie de Covid jusqu'en mars, et aussi parce que les actions qui auraient pu être menées ont été mises en pause.

Néanmoins, nous avons tout de même fait une réunion à mi-saison pour faire le point sur nos attributions actuelles. En particulier les visites de surclassement des jeunes jouant en catégorie supérieure.

Comme tous les ans, le contrôle des visites médicales d'arbitre a été fait. Avec une nouvelle modification des règlements, ce qui a pu perturber certains arbitres et leur médecin.

Pour la saison à venir, les règles ne vont pas changer, ceci devrait simplifier le déroulement de l'obtention de la licence. A condition que les arbitres fassent leur visite en temps et en heure, et que leur médecin respecte bien les protocoles selon l'âge.



A la rentrée, nous allons faire une campagne par secteur géographique sur l'alimentation, avec une diététicienne du sport, principalement à destination des éducateurs. Nous espérons vous voir nombreux à ces réunions, sur un sujet essentiel au maintien d'une bonne santé.

En attendant, la commission médicale vous souhaite de bonnes vacances estivales, puis un retour sur les stades en pleine forme, enfin débarrassés du Covid, ce qui n'est pas encore gagné.

Docteur Christian SCHELLIER

Rapports Commissions Ethique , Prevention et FMI

Lors de cette saison 2021-2022 la commission a eu pour mission, comme lors des saisons précédentes, la gestion du bonus/malus, de la récidive clubs, du suivi de la présence des délégués clubs et de l'encadrement lors de toutes les rencontres et l'ajout des bonifications pour les matchs sans sanction.

Le bonus/malus a été tenu régulièrement à jour. Un constat, identique aux années précédentes : les clubs suivent assidument le bonus malus des autres équipes de leur poule et nous font remonter d'éventuelles erreurs mais oublient de nous informer lorsqu'ils sont concernés. Est ce là, l'esprit sportif ?

Un constat concernant les bonifications mises en place, elles ont indéniablement un effet positif non négligeable puisque certaines équipes abonnées aux cartons chaque week-end n'ont sur les dernières journées plus été sanctionnées.

M.Montmayeur a continué à gérer la récidive clubs. C'est un travail de suivi permanent quant aux formations effectuées par les clubs concernés mais aussi un travail de relance de ceux qui oublient qu'ils sont soumis à l'article 62.2.3., cette saison 6 clubs sont rentrés dans la récidive club

Cinq réunions de concertation pour préparer certaines rencontres ont eu lieu, elles ne concernaient que des matchs seniors

L'observatoire des comportements que nous alimentons régulièrement en fonction des dossiers disciplinaires nous a permis de tirer la sonnette d'alarme dans quelques cas, alertes qui se sont révélées bénéfiques.

En début de saison la commission a organisé 14 réunions de début de saison seniors

La commission Ehtique et Prévention a reçu 6 clubs pour divers problèmes liés à l'ethique surtout des équipes de jeunes

La feuille de match informatisée nous a aussi occupés quant à la mise en place des formations auprès des clubs, l'accompagnement de matchs et aussi le suivi de fin de semaine afin de pallier aux différents problèmes rencontrés par certains. La commission FMI a convoqué 14 personnes pour mauvaise utilisation de la FMI

La commission forme elle-même tous les arbitres pour l'utilisation de la FMI

La commission constate que beaucoup de clubs ne veulent pas suivre les préconisations du District quand à l'utilisation de la FMI , en particulier récupérer la rencontre et charger les données le matin du match avant 10h à partir de l'application FMI installée sur la tablette.De même il a été dit qu'il était préférable d'avoir un compte utilisateur par équipe. Ces clubs appellent (ou n'appellent pas) ensuite le référent FMI pour dire qu'ils ne peuvent pas récupérer les rencontres font la feuille papier puis demande à la commission de retirer l'amende pour feuille de match informatisée non envoyée, demande bien évidemment refusée par la commission

Marc Mallet

Président Commission Ethique et Prévention

Président de la commission F.M.I

Commission des Terrains et installations sportives (C.D.T.I.S - ISERE) saison 2021/2022

1)Présentation de la Commission des Terrains et Installations Sportives :

La CDTIS Présidée par GUY CHASSIGNEU est composée de :

BALDINO CATALDO (secteur GRENOBLE) - ANDRE BEJUIT - JEAN-FRANCOIS TOUILLON – JEAN-JACQUES VITTOZ (secteur Ouest et Nord du département)

Encore une saison 2021/2022 délicate dans la gestion de la planification des visites pour les classements et confirmations d'installations sportives et d'éclairage du fait de la COVID 19 et d'un manque de moyens. De ce fait, de nombreuses installations sportives et éclairage sont en attente de nos visites pour finaliser les différents classements.

Malgré tout depuis mars 2022, la reprise est progressive et nous devons faire face à une planification ardue des différentes visites.



Lorsque vous n'avez pas les 6m derrière les buts à onze. (20m /2m)

Protection pleine

Les nouvelles visites intègrent la nouvelle réglementation des terrains et installations sportives et d'éclairage de juillet 2021.

La commission fédérale a édité ce nouveau règlement pour les installations sportives terrains et éclairage. Cette nouvelle réglementation va permettre plus de souplesse dans les classements, car il est pris en compte les installations existantes et de ce fait les coûts seront moindres pour les municipalités.

La migration des nouveaux classements n'a pas pris en compte certains paramètres liés à la sécurité et de ce fait, certaines installations se trouvent avec un niveau supérieur. La correction s'effectuera lors des prochaines visites pour confirmer le classement ou en cours d'année.

Les règlements sont disponibles sur les sites de FFF – LAURAFoot – District de l'ISERE.

2) Rôle CDTIS –ISERE :

2.1 - Aider à l'amélioration des différentes infrastructures sportives afin de procéder à la classification des lieux de pratique du Football, par des conseils auprès des propriétaires des Installations Sportives (IS).

2.2 - Conseiller renseigner les maîtres d'œuvre (dans le cadre de projets de construction et/ou de réhabilitation des (IS) destinées à la pratique du Football en compétition.

2.3 - Informer les Présidents de clubs, du classement de (l'IS) en regard du niveau de jeu de l'équipe jouant au plus haut niveau.

Les priorités sont axées sur la sérénité des rencontres, la sécurité des joueurs.es, officiels.les et du public, et surtout sur la sécurisation de l'installation sportive.

3) Les Classements concernent :

A - Les Installations sportives extérieures (Aire de jeu 11 où Foot réduit A8 et A5 + ensemble vestiaires + parkings + sécurisation)

Contrôle des 2,50m minimum avec le point dur le plus proche du tracé extérieur



Obligation d'avoir 2,50m minimum

Vérification hauteur des buts



B - Les Eclairages Vérification des points de mesures d'éclairage sur l'aire de jeu

Les valeurs mesurées vont permettre de définir le niveau de classement de l'éclairage (Ex : E6 – E7 etc..)

Un éclairage LED en cours de contrôle



La CDTIS -ISERE avec les propriétaires



C - Les Gymnases + Eclairages

4) Pourquoi et comment classer

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le Code du Sport (art. L.131-16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés en compétition officielle doit être classée.

Le classement atteste vis-à-vis des tiers que le propriétaire (Mairie, Communauté de communes..) a bien rempli, à la date du classement, les conditions d'ouverture au public, de sécurité relative à l'installation sportive

Chaque visite d'installation sportive implique un déplacement, la vérification de tous les points concernant l'installation sportive (aire de jeu, le clos, les vestiaires, les parkings etc...) la prise de photos qui servira à la rédaction d'un rapport de visite.

Un classement ou une confirmation de classement nécessite de visualiser l'ensemble des éléments avec des documents clairs et précis en adéquation avec les structures ou l'éclairage.

Les décisions de classement avec le rapport de visite sont transmises au propriétaire.

Photo ci-dessous avec le Président CRTIS, les membres de la CDTIS avec les élus de la collectivité et des représentants du club lors d'une visite pour le classement d'une installation sportive.



5) Niveaux de classement des (IS) + Eclairage (E) retenu pour notre District:

Equipes jouant en R3 - D1 et D2 > IS - Niveau T5 – Ecl - Niveau E6

Equipes jouant en (D3 à D5) > IS - Niveau T6 – Ecl - Niveau E7

Equipes Féminines (D1) > IS - Niveau T5 - Ecl - Niveau E6

Equipes Jeunes (U20 – U17 – U15D1) > IS - Niveau T5 – Ecl - Niveau E6

Equipes Jeunes G + F (U20 -U17 – U15 D2/D3) > IS Niveau T6 – Ecl Niveau E7

De ce fait, la C.D.T.I.S rappelle aux clubs, aux collectivités locales propriétaires des installations que seuls les Terrains et Installations Sportives conformes à la réglementation en vigueur peuvent-être utilisés en compétitions officielles.

Attention : Une non-conformité majeure (ex : distance de sécurité, buts avec crochets...) relevée sur l'aire de jeu, n'autorise plus l'utilisation de celle-ci pour les rencontres officielles.



Je tiens personnellement à remercier les membres de la Commission qui ont apporté tout leur dévouement au bon fonctionnement de la C.D.T.I.S pour cette saison 2021/2022.

Remerciements au Président du District, et à l'ensemble des Présidents et des membres des commissions du District pour la bonne cohésion entre tous.

Remerciements aux assistantes administratives (Elisabeth, Maria, Nathalie), pour leur aide et soutien apportés pour le bon fonctionnement de la CDTIS.

La Commission des Terrains et Installations Sportives vous souhaite avant tout une très bonne santé et un retour sur vos installations sportives conformément sur le plan sécurité pour la prochaine saison.



Bonnes vacances de la CDTIS-ISERE

ALDO – ANDRE – GUY – JEAN FRANCOIS - JEAN JACQUES

F.A.F.A 2021 / 2022

En tant que Président de la CDTIS et membre de la CRTIS, j'assure avec le soutien du Président du District, le suivi des dossiers « FAFA » concernant les éventuelles subventions octroyées par la Fédération Française de Football, et plus spécifiquement le suivi des dossiers « Equipements ».

Le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) est principalement alimenté par la Ligue du Football Professionnel (LFP) via une contribution économique versée à la Fédération Française de Football (FFF) destinée à promouvoir des investissements indispensables au développement du Football Amateur.

La FFF a défini 4 cadres d'intervention : l'Emploi, les Equipements, le Transport, la Formation.

Ce dispositif est ouvert à la fois aux instances fédérales ainsi qu'aux clubs affiliés à la FFF et également, aux collectivités locales pour le dispositif « Equipements ».

Projets subventionnés (2021/2022):

La Ligue Auvergne Rhône Alpes (LAURAFoot) disposait d'une enveloppe Régionale de 881000€ pour les dossiers « Equipement ». Un montant de 100370€ a été redistribué au District de l'ISERE.

En 2020/2021 le montant alloué était de 74150€.

L'enveloppe départementale en cours nous a permis de présenter 14 dossiers

Répartition des 14 dossiers « Chapitre Equipement »:

- ★ 2 dossiers création d'un terrain de grands jeux, éclairé en gazon synthétique.
- ★ 2 dossiers changement du revêtement gazon synthétique
- ★ 1 dossier projet d'équipement donnant lieu à un éclairage d'entraînement en E7
- ★ 2 dossiers renforcement / amélioration d'un terrain en pelouse naturelle
- ★ 1 dossier création d'un club house.
- ★ 5 dossiers sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral
- ★ 1 dossier éclairage remplacement par des projecteurs LED.



Bilan de la saison 2021/2022:

- De nombreux rendez-vous avec les porteurs de projets, des dossiers à traiter tant sur le plan du classement des installations sportives, que sur les projets de réhabilitation ou de création. Au cours de cette saison les demandes de remplacement des projecteurs « iodures métalliques » par des LED est en très forte augmentation.

L'aspect réglementaire sur la sécurisation des installations sportives est un point important pour le classement des installations . (Mise aux normes : main courante – zone de dégagement et zone libre – position des buts à huit – zone de sécurité - accès vestiaires aire de jeu – gestion des flux etc..)

Pour la majorité des travaux à réaliser veuillez prendre contact avec la CDTIS -ISERE, différents modèles de documents (DAP) sont obligatoires avant toute réalisation.

Notre commission se doit d'être toujours à l'écoute et elle se doit d'accompagner tous les clubs et les collectivités afin que chacun.e puisse trouver des solutions aux projets à présenter.

Afin d'assurer l'éligibilité des projets concernant les installations sportives, il est fortement recommandé que les pro-

Rapport commission de délégation saison 2021-2022

La commission se compose de 22 délégués :
« 17 en district, 4 en ligue et 1 en fédéral ».

La commission a intégré cette saison deux nouveaux délégués stagiaires

- BOUHAZAMA Kamel
- LAZAAR Samid

La commission a effectué 376 délégations au 26 Mai 2022 (sachant qu'il restait 1 journée de championnat, ½ finales des coupes et les finales) qui sont réparties de la manière suivante :

SENIORS D1	SENIORS D2	SENIORS D3	SENIORS D4	SENIORS D5	FOOT ENTREPRISE
141	25	52	47	13	2

U20 D1	U20 D2	U17 D1	U17 D2	U17 D3
9	1	10	1	5

U 15 D1	U15 D2	U15 D3	SENIORS FEM D1	SENIORS FEM D2
5	0	1	8	3

FEM U18 A 8	COUPE F MARCHIOL	COUPE GROS BALTAZARD	COUPE U 20	COUPE U17	COUPE U15
1	29	11	4	4	4

La commission renouvelle aux clubs :

● De ne pas oublier d'avertir les officiels pour les horaires et les terrains des matchs afin d'éviter tout problème les jours de match.

● De continuer de respecter les délais de demande de délégué : A savoir 15 jours à l'avance pour les matchs de championnat et dans les 5 jours après le tirage des coupes.

Remerciements :

● La commission souhaite remercier très sincèrement tous les délégués du district pour leur investissement et leur sérieux durant toute la saison 2021-2022. Certainement la saison la plus intense en terme de délégations faite depuis de nombreuses années. Beaucoup d'entre eux ont effectué deux matchs dans le Week end afin de pallier le manque d'arbitre lors de la première phase et des demandes des clubs ou des commissions du district lors de la seconde phase.

● La commission souhaite aussi remercier les délégués de ligue, fédéral et les membres du comité de direction qui sont venus aider les délégués du district lors des Week end les plus intenses.

● La commission remercie le secrétariat et les membres du district pour leurs actions tout au long de l'année.

Recrutement :

● La commission est à la recherche de nouveaux délégués pour la saison 2022-2023, si vous êtes intéressé et motivé pour exercer ce rôle, que vous avez un minimum de connaissance des lois du jeu et de l'informatique, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à la commission.

La commission souhaite de très bonnes vacances à tous les bénévoles, présidents(es), joueurs(es) du district de l'Isère.

CICERON Fabien

Président de la commission de délégations



Commission Foot en semaine et Entreprise

Composition de la Commission Foot en Semaine et Entreprise

La CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) était animée par Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI et Patrick MONIER.

Engagements

Après 2 saisons tronquées en raison de la pandémie du Covid-19, le football en semaine et entreprise a repris ses activités en octobre 2021. 28 équipes, représentant 23 clubs, ont participé aux différentes compétitions organisées par la CFSE : 5 équipes à 11 et 23 équipes à 8. Certaines équipes n'ont pas pu repartir (arrêt à 11 de ASPTT 3 Sifac, Belledonne, CD Varcès et CEA 1 ST, et arrêt à 8 de Saint-Martin d'Uriage 2, Saint-Paul-de-Varces, Seyssins et Umicore), d'autres ont hésité longtemps, et enfin quelques-unes se sont engagées un peu

plus tardivement. Les compétitions à 8 ont enregistré (ou reconduit) les arrivées de Brézins, Champagnier 1 et 2, Poisat, Rachais 1 et 2, Saint-Georges-de-Commiers, Turcs de Grenoble, Villard-Bonnot-Grésivaudan et Villeneuve.

Compétitions

Championnat Entreprise à 11, D1 : vu le nombre d'équipes engagées (5 au lieu de 8 à 10 les saisons précédentes), la CFSE envisageait un championnat en 2 phases (avec cumul des points) où chaque équipe aurait rencontré ses adversaires 3 ou 4 fois en fonction de l'avancement du calendrier. L'indisponibilité partielle de certaines équipes et la multitude de matches reportés n'y aura pas permis. À ce jour, il reste 2 matches à jouer et le classement ne changera pas : Air Liquide est champion, puis suivent CEA Grenoble, GSE, ASPTT 1 La Poste et ASPTT 2 ST.

Championnat Senior à 8 et Entreprise, D1 : 9 équipes engagées. À ce jour le championnat n'est pas terminé, il reste 3 journées et des matches en retard. Saint-Martin d'Uriage est en tête (24 pts), talonné par Abbaye (22 pts) et Saint-Martin d'Hères (21 pts).

Championnat Senior à 8 et Entreprise, D2 : 14 équipes engagées, 2 phases. Phase 1 avec 2 poules de 7 (matches aller uniquement), phase 2 avec 1 poule de 6 (poule pour la montée, les 3 premiers de chaque poule phase 1, matches aller/retour) et 1 poule de 8 (matches aller/retour, et, selon calendrier, retour entre les 4 premiers et les 4 suivants). À ce jour, le championnat n'est pas terminé, il reste 3 journées et quelques matches en retard. Rachais 2

(18 pts), Poisat (16 pts) et Fontaine Les Îles (14 pts) occupent les 3 premières places.

Coupe Nationale Foot Entreprise à 11 : une seule équipe engagée, Air Liquide battue 5-0 en 32èmes de finale par les Hospitaliers de Valenciennes (Nord).

Coupe de l'Isère Entreprise à 11 : formule de championnat (poule de 5, matches aller) qui qualifiait les 2 premiers pour la finale. Finale disputée le 13/05/2022, Air Liquide bat CEA Grenoble 3-1 (3-1).

Coupe de l'Isère Senior à 8 et Entreprise : Phase éliminatoire avec 4 matches par équipe puis 1/4 de finale entre les équipes classées 1 à 8. Finale disputée le 20/05/2022, Abbaye (D1) bat Villeneuve (D2) 6-2 (2-1).

Coupe de l'Isère Senior à 8 et Entreprise Repêchage

: 1/4 de finale entre les équipes classées 9 à 16 de la phase éliminatoire. Finale disputée le 20/05/2022, Biliou (D1) bat Deux Rochers 2 (D2) 9-6 (3-1).

Administratif

Arbitrage : toutes les équipes et la CFSE remercient la Commission des Arbitres pour la désignation d'un arbitre officiel pour tous les matches à 11 et pour les finales des coupes.

Discipline : si pour les matches à 8 seuls 2 ou 3 incidents ont été relevés, il n'en fut malheureusement pas de même pour le foot à 11. La CFSE a dû convoquer les clubs et la commission des arbitres à la suite de trop d'incivilités, d'agressivité non contrôlée et autres comportements ou dérapages à proscrire des terrains de football.

Règlement : les équipes ont été très vigilantes quant aux demandes de licences et à la qualification de leurs joueurs. Les dirigeant(es),

et la CFSE, tiennent à remercier Jean-Marc BOULORD pour son implication.

Trésorerie : très bonne gestion des clubs puisqu'aucun point n'a été retiré pour cause de situation financière non à jour (District ou Ligue).

Secrétariat : le président et les membres de la CFSE ainsi que toutes les dirigeants et toutes les équipes remercient le secrétariat du District pour sa disponibilité et sa réactivité très appréciées.

Prochains rendez-vous

Réunion de fin de saison de la CFSE : lundi 20/06/2022 à 19h30 au siège du district.

Assemblée Générale du District : vendredi 24/06/2022 à Bouvesse (club de Vallée Bleue).

Assemblée Générale de la Ligue : samedi 25/06/2022 à Saint-Étienne (Loire).

Réunion d'avant saison de la CFSE : en septembre 2022. Sassenage

Sassenage, lundi 23 mai 2022

Le Président de la Commission, Patrick MONIER



Compte rendu d'activité Futsal 2021/2022

Championnat Départemental Futsal :

Une reprise du championnat futsal difficile avec 2 forfaits généraux mais où deux nouveaux clubs se sont créés ce qui nous a permis de pouvoir disputer un championnat composé de 12 équipes.

La formule choisie a été la même qu'en R2 à savoir une première phase où toutes les équipes se sont rencontrées 1 fois puis une deuxième phase avec 8 équipes en play-off pour l'accession en ligue et 4 équipes en play-down pour le maintien.

Coupe Départementale Futsal :

La commission Futsal pour diverses raisons n'a pas organisé de Coupes Futsal cette saison mais espère pouvoir les remettre pour la saison 2022/2023

La commission souhaite à tous les clubs de continuer à travailler pour se structurer et améliorer leur communication pour le confort de tout le monde.

Bonnes vacances à tous.

***Le Président de la Commission,
Christophe CARRETERO***



Commission féminines

beaucoup de problèmes cette année

- sur les horaires
- sur la tenue des joueuses
- sur les règlements

ex à 8 : temps de jeu 2 x 40 , lignes non tracées

Si on veut développer le foot féminin , il faut un minimum de sérieux ; pour ces clubs , on peut créer une section loisirs pour la prochaine année

les horaires souvent changés ou donnés au dernier moment , entraînent un surcout de travail pour le secrétariat

il y a un outil , c 'est footclubs . il faut s 'en servir , les calendriers sont connus , il faut simplement prévoir la programmation

les changements d 'horaires doivent rester une exception et être motivés

Au niveau pratique , cette année création d'une catégorie U12 ; gros succès avec plus de 20 équipes , en partenariat avec la Savoie .Ce qui a permis , par ricochet de faire un tour qualificatif pour le festival U13 et de développer le foot féminin dans certains secteurs (ex la Bièvre)

Pour le tour régional du festival U13 , nos 2 équipes ont brillamment représenté le foot Isérois

le GF38 2e se qualifie pour la finale nationale à Cap Breton , le Gt Nivolas Tour St Clair termine 5e sur 16

U 15

championnat intégrant des équipes de Savoie et une de l'Ain (plus de 20 équipes ont participé)

quelques soucis avec des clubs ne respectant pas les horaires et la difficulté d 'intégration de certains clubs de Savoie participant à leur premier championnat avec classement

en U 18 , parent pauvre avec une douzaine d 'équipes , Cette pratique a subi de plein fouet la pandémie du Covid , la non vaccination des jeunes filles n 'a pas permis de maintenir le nombre d 'équipes , ce qui a engendré notamment la suppression du championnat à 11

pour l 'an prochain , un projet devrait voir le jour avec la création d'un championnat inter district

2 équipes ont pu intégrer le championnat U 18 du Rhône (district que nous remercions pour leur écoute)

arbitrage

le manque d'arbitres a eu des répercussions sur le foot féminin, des journées non couvertes par des arbitres, notamment la dernière.

Le foot féminin doit se pencher sur ce problème et essayer de former des arbitres.

Au niveau des jeunes catégories, ce n'est pas normal que les U15 et U18 ne disposent pas d'arbitres pour leurs rencontres

F M I

Toutes les rencontres à 8 sont désormais soumises à la F M I, avec beaucoup de compréhension Marc Mallet a géré les problèmes liés à la F M I. les clubs le remercient pour sa disponibilité.

D 1 A 11

Championnat très serré, 4 clubs se sont disputés la participation à l'inter district et cette année c'est un club de Savoie : la Haute Tarentaise qui représentera le district de l'Isère.

D 2 A 11

Ce championnat a débuté tard, un nombre élevé de clubs (12) a mis beaucoup d'équipes en difficulté.

Le manque d'arbitres n'a pas permis à cette catégorie d'avoir une saison sereine, tension entre entraîneurs, arbitrages maisons.

Une reprise en main s'avère nécessaire à tous les niveaux.

le foot féminin est toujours en développement. Donnons lui les moyens de grandir.

Une meilleure formation des coachs est nécessaire, le district en organise cette année, malheureusement, une grosse dérive aux niveaux des comportements s'est produite, devons nous prendre plus de sanctions ? ce serait dommage....

Devons nous organiser des réunions d'avant saison entre les clubs ? relativisons, réfléchissons, chacun est concerné, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice

Sur un plateau U12 créé cette année, un parent est passé devant la main courante pour en découdre avec un arbitre (auto arbitrage dans cette catégorie)

je vous laisse juger...

Jacques ISSARTEL

Président de la commission féminines

Commission de Discipline

Après 2 saisons marquées par la COVID, nous pensions que la reprise normale des compétitions, serait un soulagement pour tous et une joie de pratiquer enfin notre sport favori.

Malheureusement cette saison 2021/2022 a été, comme les saisons avant la pandémie, jalonnée de nombreux incidents, parfois d'une extrême gravité.

La commission de discipline n'a pas chômé, et a dû traiter de nombreux dossiers dont certains étaient assez complexes. Il convient bien évidemment de citer une affaire qui a été très médiatisée et qui a donné lieu à de lourdes sanctions (20 ans de suspension pour le fauteur et mise hors compétition pour 2 saisons de l'équipe). D'autre part, des actes de brutalités sur un arbitre ont également fait l'objet de lourdes sanctions (6 ans fermes pour un joueur et 18 mois pour un autre). Sur ce dossier, le club concerné a fait appel en Ligue et la sanction pour les 2 joueurs ont été alourdis. Deux autres dossiers concernant des actes de brutalité sur arbitre sont en cours à la date de rédaction de ce compte rendu.

Nous avons également été saisi d'incidents concernant le mauvais comportement de spectateurs qui ont donné lieu à 10 suspensions de terrain fermes ou avec sursis.

Avant les 2 dernières journées de championnat, nous avons effectué 15 auditions et 21 confrontations, ce qui montre que cette saison de reprise après COVID a été marquée par de nombreux faits de violences verbales ou physiques envers les officiels, entre licenciés ou impliquant le public.

Sur le territoire national et notamment dans notre Ligue, la violence est partout. Ce qui a amené la LAURA FOOT d'adopter un barème aggravé des sanctions pour certains actes de brutalité (conseil de Ligue du 9 avril 2022). Lors de sa réunion du 29 avril 2022, le comité de direction du District n'a pas souhaité adopter ce barème pour cette fin de saison 2021/2022, aucun engagement n'a été pris pour la saison à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la commission qui sont présents tous les mardis et qui travaillent avec impartialité et passion, ce qui donne lieu parfois à des débats animés lors des prises de décision.

Un grand merci également aux instructeurs qui ont été mis à contribution cette saison sur des dossiers compliqués, ainsi qu'au personnel administratif qui est toujours à notre écoute.

Au nom de la commission, je vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-Louis SOZET
Président de la commission

Commission des Règlements

Après deux années sportives tronquées par la crise sanitaire, le sport et le foot ont enfin repris leur place. Une nouvelle saison s'achève. Force est de constater que la commission des Règlements a moins de travail, le développement de la F.M.I. en étant certainement une des principales raisons. Ci-dessous, le tableau récapitulatif et la répartition des 94 dossiers établis, à ce jour, par la commission des Règlements

motifs des dossiers ouverts	%	Nombre total	D1	D2	D3	D4	D5	JEUNES	FEMI.	Foot en semaine	COUPES
joueurs brûlés : art.22 : 1ère partie : réserve rejetée	6,38%	6	2	0	1	1	1	1	0	0	0
joueurs brûlés : art.22 : 2ème partie : réserve retenue	9,57%	9	1	0	0	3	3	1	1	0	0
joueurs brûlés : art. 22 : 2ème partie : réserve rejetée	15,96%	15	0	4	1	4	2	4	0	0	0
évocation joueur suspendu	9,57%	9	1	4	0	0	2	2	0	0	0
forfait : absence d'équipes à l'heure du coup d'envoi	4,26%	4	0	0	0	0	0	0	2	0	2
réserve Irrecevable	4,26%	4	1	0	0	0	0	3	0	0	0
matchs donnés à jouer	2,13%	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0
matchs arrêtés	10,64%	10	0	2	2	0	3	2	1	0	0
match non joué : absence pass sanitaire	5,32%	5	0	2	0	0	0	3	0	0	0
présence de joueurs mutés hors période	6,38%	6	1	0	0	0	0	3	2	0	0
présence de joueurs non licenciés	2,13%	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0
présence de joueurs non qualifiés	5,32%	5	0	0	0	0	0	5	0	0	0
Absence de réserve sur la feuille de match	8,51%	8	0	0	1	0	0	7	0	0	0
réserve après-match retenue	4,26%	4	0	0	2	0	0	1	1	0	0
Réserve après-match irrecevable	1,06%	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Réserve après-match rejetée	2,13%	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0
joueur en sousclassement : rejetée	2,13%	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0
TOTAUX	100%	94	6	12	7	9	12	33	9	2	2
			6,38%	12,76%	7,44%	9,57%	12,76%	35,10%	9,57%	2,12%	2,12%
			D1	D2	D3	D4	D5	JEUNES	FEMI.	Foot en semaine	COUPES

Ce tableau appelle quelques commentaires :

32% des dossiers sont des réserves liées à l'article 22 des R.G. du District Isère de Football :

1ère partie : joueur ayant disputé plus de 5 matchs en équipes supérieures

2ème partie : joueur ayant disputé la dernière rencontre en équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas le même week-end.

9 dossiers (9%) font suite à la présence de joueurs suspendus sur la feuille de match. Le plus surprenant, 1 dossier (pour 2 joueurs) en D1 et 4 dossiers en D2. Manque de vigilance sans doute du côté des responsables d'équipes.

Lit-on encore le P.V. ? Va-t-on voir régulièrement les décisions des diverses commissions et surtout la discipline. Il semblerait que le message adressé lors des réunions de début de saison ne trouve pas d'écho dans les clubs. Pour rappel «ouvrir tous les jours la boîte mail du club, des informations importantes peuvent y être transmises».

Première année où la commission voit poindre les réserves d'après-match en nombre conséquent (7%) pour des matchs de championnat sachant que dans ce cas le club plaignant ne peut obtenir le gain du match.

Encore et encore (7%) des joueurs-joueuses non licencié-es ou non qualifié-es. Jusqu'à quand les clubs vont-ils prendre de tels risques !!! Risques pris par les éducateurs ou éducatrices à l'instar, la plupart du temps, de leurs dirigeants !!!! Des accidents aux conséquences gravissimes arrivent sur tous les terrains de France. Mesdames les éducatrices, Messieurs les éducateurs, soyez vigilants, ne faites pas prendre de risque à vos dirigeants et à votre club. Soyez fermes !!! PAS DE LICENCES, PAS de MATCH (même amical). Ensemble, disons halte à cela.

Enfin, je voudrais remercier Aline, Daniel, Lucien, Gilbert, et Patrice, mes coéquipiers de la Commission des Règlements qui fournissent, dans la plus grande discrétion et en toute intégrité, un excellent travail travail de fourmi (minutie et rigueur) en tout point remarquable.

Bonne vacances à Toutes et à TOUS et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

Jean Marc BOULORD,
Président de la commission

Commission des Arbitres

Depuis deux saisons, la pratique du football a été mis à mal de part le contexte sanitaire contraignant de la COVID19; du confinement le plus total aux restrictions quant au port du masque et aux rassemblements, nous avons tous été mis sur le banc de touche quant aux rencontres et compétitions.

Cette année, avec beaucoup d'attentes et d'entrain, nous avons pu reprendre le chemin vers les terrains pour une période complète, en ayant conscience qu'il fallait relancer la machine et motiver les troupes. La reprise a été lente et difficile car nous n'avions dans nos effectifs que cents arbitres ayant renouvelé leur dossier, sur les deux-cent-cinquante arbitres auparavant inscrits en 2020-2021.

Ce manque d'effectif se fit ressentir lors des désignations arbitres de début de championnat car il ne couvrait que les catégories D1, D2 et partiellement D3, en accord avec le Comité Directeur du District. C'est pourquoi, il eût fallu prendre la décision de suspendre les désignations à trois arbitres en catégorie D1 et revenir à un arbitrage avec un arbitre au centre seulement. Les Catégories D3-D4 ont pu ainsi avoir la possibilité d'avoir des désignations d'arbitres assistants en central durant la première partie de saison.

La Commission des Arbitres a pris contact avec l'ensemble du corps arbitral non à jour au démarrage de la saison, afin de les encourager quant à leur reprise et réinscription; malgré nos efforts, nous avons déplorer un certain nombre d'abandon d'ancien arbitres licenciés.

Le recrutement de nouveaux promus en arbitrage devenant important, nous avons engagé un nouvel effort sur les formations :

Deux formations Arbitres Auxiliaires ont été organisées pour les clubs voulant faire officier des bénévoles sur leurs rencontres. La première eut lieu au District alors que l'autre se délocalisa à Estrablin, sur les deux formations soixante arbitres.

Trois Formations Initiales en Arbitrage (FIA), deux se sont déroulées au District et une délocalisée à Moidieu pour nous permettre de recruter soixante-quinze arbitres.

La Commission des Arbitres, avec plusieurs nouveaux membres ont dû prendre des décisions sur les problèmes de discipline concernant certains arbitres. Ces prises de décisions ont été prises dans un souci d'équité et de crédibilité pour l'ensemble du corps arbitral mais également pour permettre de nous investir pleinement dans toutes les tâches à effectuer.

Je tenais à remercier tous les membres de la Commission pour leurs implications, en particulier les désignateurs qui ont été fortement sollicités et mis à contribution que ce soit en semaine comme les week-ends.

Je tenais à également remercier les arbitres, les observateurs, les tuteurs ainsi que les formateurs arbitres pour l'investissement dont ils ont su faire preuve pour nous aider à faire évoluer et avancer l'arbitrage isérois.

En cette fin de saison, Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances et vous invite à renouveler votre dossier de licence pour la reprise fin Août. J'espère vous retrouver à la saison prochaine pour une grande et complète saison de football.

Sportivement, Joseph SABATINO,
Président de la Commission des Arbitres

Commission technique

FORMATIONS DE CADRES 2021-2022

	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
CFF1			Certif Certif	Form°			Form°	Certif	Form° Form°	Certif	Certif Certif
CFF2			Form° Certif			Certif		Form°			Certif
CFF3	½ Form°	½ Form° Certif			Certif		Form°			Certif	Form° (certif 22/23)
CFF4				Certif	Asso (2j) Form°	Sportif(2j)					
Module Futsal											
Mod. MinU9									Form°		

Thèmes	Dates	Nombre d'inscrits
CFF3	26,27 <u>Août</u> 2021 2, 3 <u>Septembre</u> 2021	31
CFF2	11-12-14-15 <u>Octobre</u> 2021	30
CFF1	15 au 18 <u>Novembre</u> 2021	35
CFF4 (Projet Associatif)	9-10 <u>Décembre</u> 2021	17
CFF4 (Projet Sportif)	20-21 <u>Janvier</u> 2022	17
CFF3	7-8-10-11 <u>Février</u> 2022	33
CFF1	21 au 24 <u>Février</u> 2022	38
CFF2	10-11 – 17-18 <u>Mars</u> 2022	36
CFF1	31 mars 1 ^{er} , – 7-8 <u>Avril</u> 2022	31
CFF1	25 au 28 <u>Avril</u> 2022	35
CFF3	13-14 – 16-17 <u>Juin</u> 2022	34
Certif. CFF3	22 <u>Septembre</u> 2021	19
Certif. CFF1	6 <u>Octobre</u> 2021	30
Certif. CFF2	20 <u>Octobre</u> 2021	16
Certif CFF4	19 <u>Novembre</u> 2021	8
Certif CFF3	1 ^{er} <u>Décembre</u> 2021	22
Certif CFF2	27 <u>Janvier</u> 2022	20
Certif. CFF1	2 <u>Mars</u> 2022	24
Certif. CFF3	4 <u>Mai</u> 2022	31
Certif. CFF1	18 <u>Mai</u> 2022	24
Certif. CFF2	8 <u>Juin</u> 2022	21
Certif CFF1	22 <u>Juin</u> 2022	20
Certif CFF1	29 <u>Juin</u> 2022	30
Total		602

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF)

Saison 2021/2022

PPF U17 (joueurs nés en 2005) :

Une 30ème de joueurs observés cette saison. Fin d'un cycle avec cette génération, la plupart étant suivis depuis la catégorie U13 (5 ans). Au fil des saisons, beaucoup de joueurs sélectionnés ne jouent plus dans le District de l'Isère, et évoluent dorénavant dans d'autres clubs de la Région de niveau National. La Sélection de l'Isère fait plutôt bonne figure au cours du Rassemblement Interdistricts (octobre 2021) et finit 3ème sur 6, avec des joueurs exclusivement de niveau régional sauf un de niveau départemental. C'est une performance intéressante surtout face à des districts comme le Rhône, la Haute-Savoie ou même la Drome-Ardèche qui sont constitués essentiellement de joueurs évoluant dans le championnat U17 National.

Actions proposées : 1 stage (août) et 1 match de prépa (sept) contre les U18 du FC Bourgoin J. ont été proposés pour concevoir la Sélection départementale U17.

PPF U16 (joueurs nés en 2006) :

Actions proposées : 1 stage (août) et 2 matches de prépa (sept-oct) contre les U17 du FC Bourgoin J. et la Sélection de la Savoie ont été proposés pour concevoir la Sélection U16 de l'Isère.

Une 30ème de joueurs vus dans cette catégorie.

Groupe au niveau attendu avec des résultats très satisfaisants puisque nous finissons 1er sur – Districts représentés. Génération intéressante, avec une bonne mentalité, et une envie de travailler ensemble (cohésion). Nous avons trouvé une certaine sérénité dans la maîtrise collective du ballon, mais aussi sur le plan défensif pour désorganiser les relances adverses dès la perte. A noter également une prestation de qualité de nos 2 gardiens de but.

PPF U15 (joueurs nés en 2007) :

Actions proposées : 3 Détections (août-sept), 2 matches de prépa (sept-oct) contre les Districts de l'Ain et la Savoie et 1 séance prépa.

Environ 60 joueurs suivis pour composer la Sélection de l'Isère.

Groupe compétiteur avec bcp d'abnégation, qui a réussi à mettre beaucoup d'intensité dans le jeu et de la qualité sur le plan technique. Au fur et à mesure des rencontres une rigueur défensive s'est illustrée, en revanche il a manqué de réalisme devant le but malgré quelques inspirations offensives intéressantes.

PPF U14 (joueurs nés en 2008) :

Actions proposées : 8 Détections (oct-nov-fev) et 1 match de prépa contre la Sélection de la Savoie (avril).

Total licenciés U14 Garçons = 1300. Environ 200 joueurs (15%) ont été observés sur cette génération.

L'état d'esprit du groupe semble très bon. La sélection a démontré de la solidité défensive avec peu d'occasions concédées et de la qualité dans la maîtrise technique au milieu. Cependant, il a encore manqué d'efficacité offensive à l'approche du but adverse.

PPF U13 (joueurs nés en 2009) :

Rappel sur le double objectif des rassemblements départementaux dans la catégorie U13 :

Garantir un suivi des joueurs de cette génération

Détecter les meilleurs joueurs pour accéder au concours du pôle espoirs

Actions proposées : 5 Détections (oct-nov-fév), une ½ journée « open » (fév) pour des candidatures spontanées et une Observation des rencontres du 3è Tour FESTIVAL organisées sur 16 sites (janv).

Total licenciés U13 Garçons = 1400. Environ 600 joueurs vus (60%).

27 joueurs retenus Stage Ligue dont 4 GB - 6 DC – 6 DL – 6 MC - 3 MIL côté – 2 ATT - 7 Gauchers

10 sélectionnés au Stage Probatoire (dont 1GB).

Plus d'une 15ème d'éducateurs impliqués dans les détections départementales. On observe de plus en plus de candidatures libres (environ une 20ème). C'est une génération où l'on remarque de la quantité et de la qualité au poste de Gardiens de but. Par contre, il manque encore de qualité au poste de Milieu côté/Attaquant. Nous constatons aussi que les joueurs sont de

moins en moins performants sur les tests de jonglages. Enfin quelques joueurs qui jouent régulièrement avec leur club dans les championnats U14 et U15 Ligue.

PPF U15 / U16 / U18 Futsal (joueurs nés en 2007 / 2006 / 2005 & 2004) :

Actions proposées : 2 Détections U15/U18 (déc - janv), 1 stage Rég. (fév), 1 math prépa (mars) et Rassemblements Inter Ligues U15/U18 (avril)

- 2 stages Régionaux U16 et 1 match contre Sélection U15

- 5 joueurs isérois ont intégré la sélection Régionale U15 dont 1 Gardien de But

- 2 joueurs isérois dans la sélection Régionale U18 dont 1 Gardien de But.

Les joueurs pratiquent de plus en plus avec leur club, et la plupart sont sur une double pratique. Nous remarquons que les joueurs sont très impliqués et motivés par les détections. Ils progressent dans les attitudes et la discipline tactique et nous constatons une nette amélioration dans la réalisation technique pour : ouvrir les espaces, transition rapide, finition en 2c1, diagonale, recherche du 2ème poteau, rotation dans les postes, utilisation de la profondeur....

Foot en Milieu Scolaire Collège et Lycée

La section sportive Lycées en réseaux du FC BOURGOIN-JALLIEU a fait sa 1ère rentrée cette année.

Celle du FC ECHIROLLES ouvrira à la prochaine rentrée en septembre 2022 au Collège Picasso.

Ce sont donc 7 clubs supports qui feront profiter du dispositif de section sportive pour le 1er et/ou le 2nd cycle dans le district de l'Isère pour la saison prochaine.

Les championnats UNSS et UGSEL n'ont pas eu lieu depuis 2 années, ce qui a freiné la dynamique de nos groupes d'entraînement car ces compétitions scolaires sont aussi un levier motivationnel pour les élèves des sections sportives. Ces compétitions pourront reprendre dès la rentrée scolaire.

Renseignements Section Sportive District Isère saison 2021/22							
Académie	Nom du Club Support	Nom de l'établissement	Localisation (VILLE)	Cycle de la structure	Public Privé	Structure en réseau Oui/Non	Genre de la structure
ESPÈRE	U.S. BOURGOIN	LYCÉE BOURGOIN-JALLIEU / L'ÉCOLE DES NEUVES ÉTOILES	YVERNOIS	2nd cycle	Public	NON	Mixité
ESPÈRE	MUSCLES FOOT 91 (MUSCLES)	LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNIQUE ANNE-LAURENNE	MUSCLES-CHIFFRES	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
		ÉCOLE MILIEU	MUSCLES-CHIFFRES	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
		ÉCOLE ÉCOLE	ECHIROLLES	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
		COLÈVE BOURGOIN-JALLIEU	ST MARTIN D'ÉREBE	1er cycle	Public	NON	Mixité
ESPÈRE	FOOT (MUSCLES)	LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNIQUE ANNE-LAURENNE	MUSCLES-CHIFFRES	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
		ÉCOLE MILIEU ET TECHNIQUE ANNE-LAURENNE	BOURGOIN-JALLIEU	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
		ÉCOLE FOOTBALL DE MUSCLES	L'ISLE D'ABEAU	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
ESPÈRE	FC BOURGOIN	LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNIQUE ANNE-LAURENNE	VILLEFONTAINE	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
		ÉCOLE MILIEU (préparatoire et stage)	VILLEFONTAINE	2nd cycle	Public	OUI	Mixité
ESPÈRE	FC ECHIROLLES	COLÈVE ECHIROLLES	ECHIROLLES	1er cycle	Public	NON	Mixité
ESPÈRE	F.C. LA TOUR ET CLAIR	COLÈVE BOURGOIN-JALLIEU	LA TOUR DU PIN	1er cycle	Public	NON	Mixité
ESPÈRE	F.C. CHAMBERY-CHAMBERY	COLÈVE CHAMBERY	CHAMBERY	1er cycle	Public	NON	Mixité
ESPÈRE	VALLÉE DU GRIGNON F.C.	COLÈVE LA FORET	ST MARTIN D'ÉREBE (75)	1er cycle	Public	NON	Mixité

Foot et Futsal Adapté

Les Comités Départementaux Sport Adapté de l'Isère et de la Savoie ont poursuivi l'organisation du **Championnat de Football Sport Adapté bi-départemental** en partenariat avec les **Districts Isère et Savoie** de Football. 7 plateaux ont été programmés sur la saison, dont 2 sur la pratique la pratique Futsal et les autres sur la pratique foot à 7. Les lieux sont répartis pour équilibrer au mieux les déplacements (Grenoble / Chambéry / St Pierre d'Allevard, la vallée du Grésivaudan...).

La Finale du championnat, en partenariat avec le **Football Club Crolles Bernin**, se déroulera le mercredi 1er juin 2022 à partir de 10h au stade de la Dent de Crolles.

Il y eu un peu moins de structures participantes cette saison à cause du contexte COVID qui ne leur a permis de se déplacer sur les lieux des rencontres. Pour rappel, les 8 équipes inscrites dans ce championnat sont constituées par des établissements du type Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) ou Institut Médico Educatif (IME), qui aident les jeunes atteints de troubles du comportement. Le football et le sport en général leur permettent d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes, de s'insérer plus facilement dans un groupe et de pouvoir gérer un peu mieux leur émotion débordante.



Bilan Développement et Animation des Pratiques (DAP)

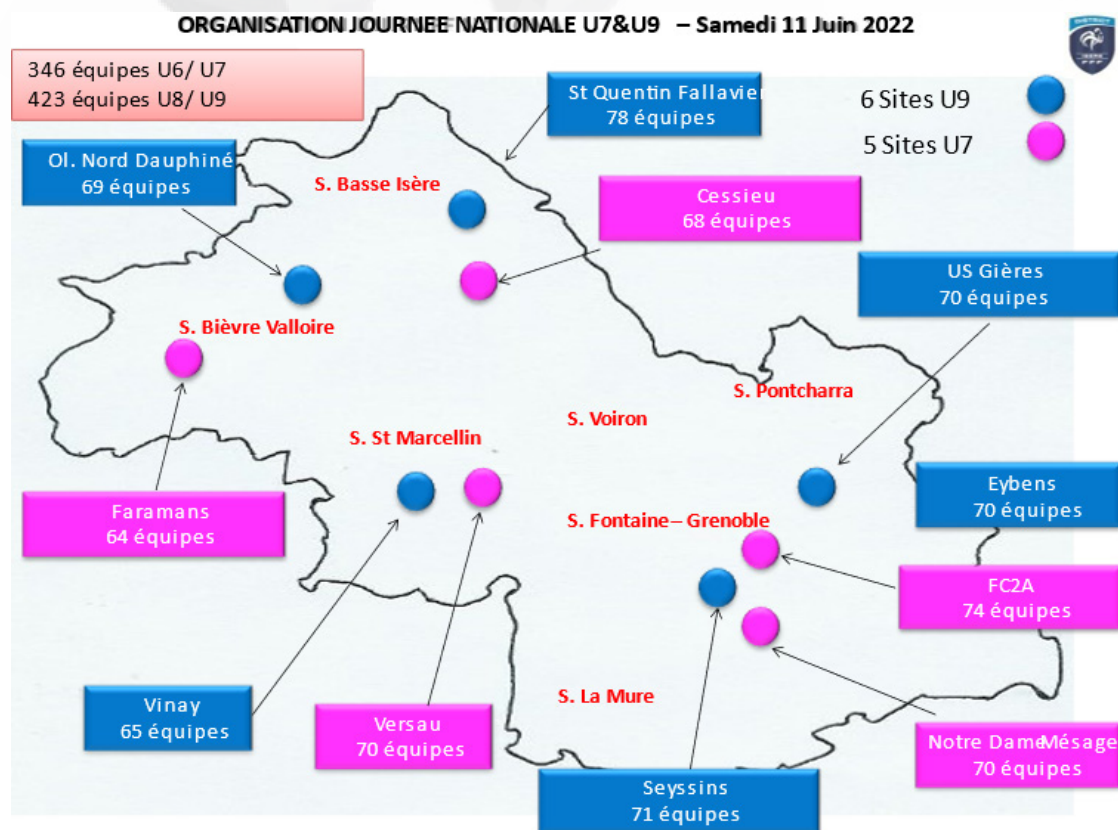
Saison 2021/2022

Football des Jeunes U6 à U13

Cette saison marquait le grand retour **des plateaux U6 à U9**, 17 dates de plateaux avaient été retenues. Le bilan de ces plateaux est globalement positif au niveau de l'état d'esprit général malgré quelques dérives qui subsistent concernant certaines lois du jeu (Respect des effectifs en U7/U9). Nous déplorons également un certain décalage entre le nombre d'équipes inscrites sur les plateaux et le nombre d'équipes réellement présentes ; constat fait des dans de nombreux clubs où beaucoup de joueurs(ses) viennent en séance mais pas sur les plateaux.

Pour les opérations évènementielles le District a pu relancer cette saison le **Festival U13G et U13F** avec l'organisation de la finale départementale à Echirolles (16 équipes masculines présentes et 8 équipes féminines).

Enfin, la grande fête du football d'animation aura lieu le samedi 11 Juin avec le retour de la **Journée Nationale U6/ U9** (organisation à trouver ci-dessous).



Suite à une demande de plus en plus forte de la part des clubs Isérois, les Commissions Technique & Féminines ont mis en place (avec le District de Savoie) des plateaux U10F/U11F/U12F (environ 10 dates sur la saison). Le bilan des clubs et des instances étant très satisfaisant cette pratique sera très certainement renouvelée la saison prochaine.

Nous tenons également à remercier la commission Foot d'Animation et ses 15 responsables de secteur pour le travail effectué au quotidien pour la bonne organisation des plateaux U6/U9 dans leurs secteurs respectifs.

Label Jeunes FFF

Depuis Septembre 2015, le Label Jeunes a remplacé le Label Ecole de Foot. Ce nouveau Label mis en place par la Fédération Française de Football, via les Ligues et les Districts, a pour but d'accompagner les clubs dans leur structuration autour de 4 axes :

Le projet associatif vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.

Le projet sportif vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.

Le projet éducatif vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

Le projet d'encadrement et de formation vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

Concernant le District de l'Isère 11 clubs étaient suivis et accompagnés par la Commission Technique et Commission de Labellisation et un club avait candidaté pour le Label Ecole de Football Féminines.

Label Jeunes FFF		
MOS 3R	Renouvellement	En attente de la Commission de Labellisation Régionale
FC VAREZE		
FC CHARVIEU CHAVAGNEUX		
FC VALLEE DU GUIERS		
AS VEZERONCE HUERT		
CS NIVOLAS VERMELLE		
ES MANIVAL		
US LA MURETTE	Nouvelle demande	
FC ECHIROLLES	Arrêt de la démarche en cours de saison	
OLYMPIQUE ST MARCELLIN		
LCA FOOT 38		
Label Ecole de Foot Féminines		
FC Pays d'Allevar	Nouvelle demande	En attente de la Commission de Labellisation Régionale

Le suivi a été effectué sur 3 visites terrain (1 sur chaque pôle : Ecole de foot, Préformation et Formation) et ont pu présenter leur projet club lors d'un bilan intermédiaire axé sur les 4 axes précédemment évoqués.

Foot à l'école

L'opération « Foot à l'école » est destinée aux classes des cycles 2 & 3 CE1, CE2, CM1 et CM2.

Ce projet comporte 2 volets :

- Un axe **CULTUREL** avec le thème suivant : « *Du joueur citoyen(ne) à l'éco-citoyen(ne)* ».
- Un axe **SPORTIF** avec une proposition d'un cycle de 6 séances de découverte de l'activité avec des intervenants diplômés et agréés.

Cette année, 95 classes (avec l'accompagnement de 24 clubs) se sont engagées dans cette opération « Foot à l'école », dont 6 classes qui ont pu diversifier leur pratique avec des cycles Futsal.

Ce projet, désormais bien ancré dans le territoire Isérois grâce notamment à une forte mobilisation de nos clubs sur l'animation des séances, sera reconduit la saison prochaine.

Foot Loisirs

Le District a la volonté à court terme de créer une commission Foot Loisirs afin de faire connaître les nouvelles pratiques mises en place par la FFF.

L'objectif de cette commission Foot Loisirs sera également d'accompagner les sections existantes afin de les pérenniser

dans le temps et d'accroître l'offre de pratique dans leurs secteurs.

Voici les sections Loisirs déjà identifiées :

- FC VAREZE : Section Futsal
- ISLE D'ABEAU : Section FitFoot
- VALLEE DU GUIERS FC : Foot en marchant

Certaines actions événementielles (Journée Nationale U6/U9 notamment) seront l'occasion de mettre en place une ou plusieurs formes de pratiques (Foot en marchant).

Projet de Performance Fédéral - Football Féminin

Cette saison, une quarantaine de joueuses ont été suivies par la Commission Technique dans le cadre du Projet de Performance Fédéral.

4 stages de perfectionnement ont pu être proposés aux jeunes licenciées, leur permettant de se connaître, d'instaurer un cadre de fonctionnement commun et d'assurer aux éducateurs un suivi plus important sur les joueuses de U12F à U15F.

Un Rassemblement Inter-Districts U15F s'est tenu en Novembre 2021 ; la sélection Iséroise terminant 5ème sur 6 malgré des contenus de matchs encourageants.

Le Rassemblement Inter-Districts U14F a eu lieu en Avril 2022 avec une 2nde place pour le District de l'Isère et une génération intéressante pour les années futures.



Ci-dessus le groupe U14F/U13F lors du RID d'Avril 2022

Remerciements aux 21 membres de la Commission Technique 2021-22 qui oeuvrent lors des opérations techniques sur l'ensemble du département

(avec T. BARTOLINI ; D. CAZANOVE ; J. HUGONNARD-ROCHE)

BOURGEOIS	Samuel Président de la Commission Technique
BACH	Nicolas
BARDARO	Grégory
BARRIERE	Arthur
BENLAHRACHE	Mehdi
BOUZERARA	Kamel
BUSTOS	Olivier
CLAIN	Maxime
CLAPSON	Raphaël
DE TYCHEY	Thomas
DOUBLET	Stéphane
GAUTHERON	Thibaut
GENTY	Arnaud
HAUW	Alexandre
HENRY	Antoine
LAOUAR	Houcine
LAZZAROTTO	Frédéric
MARTIN	Cyril
NAVAS	Sébastien
PLANCHE	Karl
ZACCARIA	Jean-Pierre

ELECTIONS ET ETUDE DES VOEUX



VOEUX



Article 17 – Règlement financier

Ancien texte

Article 17 – Règlement financier

17-6 – Demande d'étalement :

Lorsqu'un club est en difficulté momentanée pour le règlement, celui-ci peut négocier l'étalement de ses dettes auprès de la trésorerie du District avant d'être en infraction.

Dans le cas où un étalement des dettes est accordé par la trésorerie du District, celui-ci fait l'objet d'un écrit du District contresigné par le Président ou le Trésorier du club. Cet écrit mentionne les délais, dates et sommes qui doivent être payées.

En cas de non-respect de cet étalement, une seule mise en demeure par courrier électronique avec AR est adressé au club et, sans régularisation de sa part une semaine après l'envoi du courrier électronique, ce club est suspendu au sens de l'article 231 des Règlements Généraux de la F.F.F. (lien)

Nouveau texte

Article 17 – Règlement financier

17-6 – Demande d'étalement :

Lorsqu'un club est en difficulté momentanée pour le règlement, celui-ci peut négocier l'étalement de ses dettes auprès de la trésorerie du District avant d'être en infraction.

La demande d'étalement doit obligatoirement être faite par le mail officiel du club sur la boîte mail du District : district@isere.fff.fr à l'attention du trésorier.

Dans le cas où un étalement des dettes est accordé par la trésorerie du District, celui-ci fait l'objet d'un écrit du District contresigné par le Président ou le Trésorier du club. Cet écrit mentionne les délais, dates et sommes qui doivent être payées.

En cas de non-respect de cet étalement, une seule mise en demeure par courrier électronique avec AR est adressé au club et, sans régularisation de sa part une semaine après l'envoi du courrier électronique, ce club est suspendu au sens de l'article 231 des Règlements Généraux de la F.F.F. (lien)

En cas de refus d'étalement par le District, le club retrouve sa situation initiale à la date de la demande d'étalement.

VALIDE A L'UNANIMITE PAR LE COMITE DE DIRECTION

art.62.2 - Bonus /malus

Ancien texte

62-2-2 Bonus/malus

Calcul du bonus/malus :

Nombre de pénalités	Bonus/malus
<i>Inférieur à 11</i>	5 points de bonus
11 à 17	4 points de bonus
18 à 24	3 points de bonus
25 à 31	2 points de bonus
32 à 38	1 point de bonus
39 à 45	0 point de bonus
46 à 52	1 point de malus
53 à 59	2 points de malus
60 à 66	3 points de malus
67 à 73	4 points de malus
74 à 80	5 points de malus
81 à 87	6 points de malus
88 à 100	7 points de malus
Supérieur à 100	30 points de malus + plan de formation

En cas de forfait général d'une équipe :

- Au cours des matchs « aller » : Tous les points de pénalités et de bonifications cumulés contre l'équipe étant déclarée forfait général sont retirés à toutes les autres équipes.

- Au cours des matchs « retour » : Seuls les points de pénalités et de bonifications cumulés contre l'équipe étant déclarée forfait général au cours des matchs aller sont comptabilisés à toutes les autres équipes.

Nouveau texte

62-2-2 Bonus/malus

Calcul du bonus/malus :

Tableau sans changements

Avec la pondération mise en place lors de la saison 2021-2022, il peut se trouver des équipes avec un nombre de pénalités situé entre les limites.

Tant que le nombre de pénalités n'atteint pas la tranche supérieure, la tranche inférieure est conservée.

En cas de forfait général d'une équipe :

A partir de la 5ème journée effective avant la fin de la saison, les pénalités prises par les autres équipes de la poule sont conservées.

art.23-3 - Forfaits

Ancien texte

23-3 – Forfaits :

23-3-3 –

En cas de forfait général, mise hors compétition ou mise en inactivité de l'équipe:

- avant les cinq (5) dernières journées de la compétition à laquelle le club concerné participe, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés.
- au cours des cinq (5) dernières journées de la compétition à laquelle le club concerné participe, les buts pour et contre et les points acquis lors de tous les matchs joués restent acquis ; les matchs non encore disputés sont donnés gagnés au club adverse sur le score de 3 à 0

Les décisions réglementaires pour le forfait général suite à des sanctions disciplinaires, même si elles sont prises alors que la phase « retour » a commencé, mais qui prennent leur origine sur des matchs « aller », ont comme conséquence l'annulation de tous les points acquis.

La procédure est identique pour les matchs « retour » et les trois dernières journées.

Nouveau texte

23-3 – Forfaits :

23-3-3 –

En cas de forfait général, mise hors compétition ou mise en inactivité de l'équipe:

- avant les cinq (5) dernières journées **effectives** de la compétition à laquelle le club concerné participe, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés.
- au cours des cinq (5) dernières journées **effectives** de la compétition à laquelle le club concerné participe, les buts pour et contre et les points acquis lors de tous les matchs joués restent acquis ; les matchs non encore disputés sont donnés gagnés au club adverse sur le score de 3 à 0

Les décisions réglementaires pour le forfait général suite à des sanctions disciplinaires, même si elles sont prises alors que **les 5 dernières journées effectives ont commencé mais qui prennent leur origine sur des matchs précédents ces journées**, ont comme conséquence l'annulation de tous les points acquis.

La procédure est identique pour les matchs « retour » et les **cinq** dernières journées.

VALIDE A L'UNANIMITE PAR LE COMITE DE DIRECTION

Championnat de Jeunes

Ancien texte

Championnat de jeunes

8-3 – Horaire modifié pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 :

Les rencontres peuvent avoir un horaire modifié parmi les propositions suivantes :

1. Pour les U13: Début du match le samedi de 10h30 à 11h00 et 12h30 à 17h00.
2. Pour les U15 et U15F : Début du match le samedi de 12h30 à 17h00.
3. Pour les U17, U18F (à 8 ou à 11) et U20 : Début du match le samedi de 12h30 à 18h00.
4. Pour toutes les catégories : Samedi de 10h30 à 12h00 (sauf U13 de 11h00 à 12h00) et Dimanche de 10h30 à 15h30, avec l'accord des deux clubs et validation de la commission quelle que soit la période.

Nouveau texte

Championnat de jeunes

8-3 – Horaire modifié pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 :

Les rencontres peuvent avoir un horaire modifié parmi les propositions suivantes :

1. Pour les U13: Début du match le samedi de 10h00 à 11h00 et 12h30 à 17h00.
2. Pour les U15 et U15F : Début du match le samedi de 12h30 à 17h00.
3. Pour les U17, U18F à 8 et U20 : Début du match le samedi de 12h30 à 18h00.
4. Pour toutes les catégories : Samedi de 10h30 à 12h00 (sauf U13 de 11h00 à 12h00) et Dimanche de 10h30 à 15h30, avec l'accord des deux clubs et validation de la commission quelle que soit la période.

VALIDE A L'UNANIMITE PAR LE COMITE DE DIRECTION

Championnat U17 chapitre 2

Ancien texte

CHAMPIONNAT DE JEUNES
Chapitre 2 - Championnat U17
Article 10 – Composition

10-1 : 3 niveaux

1. D1 : 2 poules de 10 équipes en match aller-retour.
2. D2 : championnat en deux phases.
3. D3 : championnat en deux phases.

La composition des poules de ces 3 niveaux est réalisée suivant le tableau des montées et descentes publié en début de saison (site du District et PV).

Les équipes inscrites dans les championnats D2 et D3 sont autorisées à faire jouer 3 joueurs U18.

Nouveau texte

CHAMPIONNAT DE JEUNES
Chapitre 2 - Championnat U17
Article 10 – Composition

10-1 : 3 niveaux

1. D1 : 2 poules de 10 équipes en match aller-retour.
2. D2 : championnat en deux phases.
3. D3 : championnat en deux phases.

La composition des poules de ces 3 niveaux est réalisée suivant le tableau des montées et descentes publié en début de saison (site du District et PV).

Les équipes inscrites dans les championnats D2 et D3 sont autorisées à faire jouer 3 joueurs U18 et 3 joueurs U15.(voir tableau ci-après)



VŒU CHAMPIONNAT U17 (application 2020-2021)

Organisation d'un championnat U17 en remplacement du championnat U18 actuel.

Participation autorisée de 3 joueurs U15.

Participation autorisée de 3 joueurs U18 sauf au niveau D1.

Pour les joueurs U18 participant régulièrement dans des équipes supérieures (seniors, U20), l'article 22 sera appliqué.

Par ailleurs ne peut participer au cours des 5 dernières journées, tout joueur ayant effectué tout ou partie de plus de 5 matchs en équipe supérieure (Senior, U20).

Un vœu contraire à ce vœu, discuté et adopté par l'Assemblée Générale Extraordinaire du District du 27 mars 2020, ne pourra pas être examiné avant l'Assemblée Générale qui se tiendra 3 (trois) saisons après celle s'étant prononcée.

VALIDE A L'UNANIMITE PAR LE COMITE DE DIRECTION

HEURES OFFICIELLES POUR LES SENIORS H & F Article 33 des Règlements Généraux du District

Sur le site, onglet «COMPETITIONS» puis «HEURES OFFICIELLES» : supprimer l'article qui date de 2017 jusqu'à la fin de saison et mettre un **lien** vers l'art 33.3 et vers l'art 8.3 des championnats de jeunes.

Type de Match et catégorie		Sept embr e	Octobre	Novem bre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Journée de Championnat	SENIOR F A8	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H
	SENIOR F A 11	13H	13H	12H30	12H30	12H30	13H	13H	13H	13H	13H
	Plage Horaire autorisée pour le club recevant Seniors F A8 et A11 Championnat et Coupes		10H à 15H	10H à 15H	10H à 14H30	10H à 14H30	10H à 14H30	10H à 15H	10H à 15H	10H à 15H	10H à 15H
	SENIOR	Lever de rideau	13H	13H	12H30	12H30	13H	13H	13H	13H	13H
	Match principal	15H	15H	14H30	14H30	14H30	15H	15H	15H	15H	
Journée de Coupe	SENIOR F A8	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H	10H
	SENIOR F A11	13H	13H	12H	12H	12H	13H	13H	13H	13H	13H
	SENIOR	Lever de rideau	13H00	12H30	12H00	11H30	11H30	12H00	12H00	13H00	13H00
		Match principal	15H30	15H00	14H30	14H	14H	14H30	14H30	15H30	15H30

HEURES OFFICIELLES POUR LES U13 - U15 - U15F - U17 - U18 F - U20

ART 8-3 Règlements sportifs Jeunes

Catégorie	Heures officielles	Heures officielles	Plage Horaire autorisée pour le club recevant		Plage horaire Autorisée avec accord des 2 clubs et validation Commission	
	Samedi	Dimanche	Same di	Samedi	Dimanche	
U13	14H		10H00-11H12H30 à 17H	11H15 à 12H	10h30 à 15h30	
U15- U15F	15H		12H30 à 17H	10H30 à 12H	10h30 à 15h30	
U17	15H30		12H30 à 18H	10H30 à 12H	10h30 à 15h30	
U18F à 8	16H		12H30 à 18H	10H30 à 12H	10h30 à 15h30	
U18F à 11			10h00	12h30 à 18h00		
U20	16H		12H30 à 18H	10H30 à 12H	10h30 à 15h30	

HEURES OFFICIELLES POUR LES U6 à U11

Catégorie	Heures officielles	Horaire autorisé avec accord de tous les clubs et validation Commission
	Samedi	Samedi
U6 à U11	Début entre 12H30 et 15H30	10H30 à 12H

Modalités de modification de l'horaire :

L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes:

Pendant la « période verte » :

Jusqu'à 9 jours avant le match (pour le samedi) et 10 jours (pour le dimanche) c'est-à-dire le jeudi 24h00 de la semaine N-1, par le biais de footclubs, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 33 (seniors) et 8-3 (Jeunes).

Pendant la « période orange » :

A compter du vendredi 0h00 et jusqu'au lundi 24h00, par l'envoi, de la part des deux clubs, d'envoyer un mail de modification d'horaire validé par les deux clubs à la Commission Sportive,

VALIDE A L'UNANIMITE PAR LE COMITE DE DIRECTION

Présentation budget prévisionnel 22-23

Présenté par Fabien CICERON

CHARGES	MONTANT
60 – Achats	25 723
EDF	7 590
EAU	233
Fournitures Entretien	600
Fournitures de Bureau	2 400
Fournitures Matériel Informatique	2 000
Equipements	12 600
Achat de petit matériel	300
61 – Services extérieurs	58 990
Pressing Maillots	1500
Surveillance des Locaux	1000
Location Informatique	29420
Location Affranchissement	770
Location Equipements Sportifs	1000
Entretien des Locaux	4000
Nettoyage des Locaux	6500
Maintenance Informatique	7800
Maintenance Agencement	4000
Assurance	1800
Documentation	200
Promotion, Publicité	1000
62 – Autres services extérieurs	311 800
Rémunérations intermédiaires et honoraires	20 000
Récompenses et Fanions	15 000

Organisation Manifestations	600
Imprimés, Catalogues	200
IK Commission Technique	27 000
Frais Arbitrage D1	60 000
Frais Arbitrage D2	30 000
Frais Arbitrage D3	35 000
Frais Arbitrage D4	3 000
Frais Arbitrage U20-U17 D1	20 000
Frais Délégation	3 500
Frais non réglément Arbitres	300
Frais Arbitrage Futsal/ Foot adapté	0
Indemnité Km CTDA	0
Frais Arbitrage Coupes de l'Isère	10 000
Déplacement CD et Commissions	50 000
Frais de déplacement	1 000
Frais Commission des Terrains	3 000
Missions	2 000
Réceptions	3 500
Coupe de l'Isère	4 000
Journée des Bénévoles	2 500
Organisation AG Ligue	1 000
Organisation AG District	6 000
Réceptions Commissions	400
Affranchissement, frais postaux	1 500
Téléphone	7 000
Frais bancaire	1 500
Cotisation	300
Frais Divers	1 500
Animation Formation	2 000
63 – Impôts et taxes	17 200
Participation Formation continue	4 500
Taxe Foncière	12 500
Autres impôts et taxes	200
64 – Charges de personnel	307 701

Rémunération des personnels	210 490
Charges Patronnales	90 511
Médecine du travail	700
Tickets restaurants	6 000
65 – Autres charges de gestion courante :	68 210
Charges de gestion courante	10
Fonctionnement Commission Médicale	600
Fonctionnement Commission Féminine	1 300
Auditions Arbitres/Délégués/Clubs	3 000
Fonctionnement Commission des Arbitres	7 000
Contrôleurs Arbitres	10 000
Stages Arbitres	6 000
Fonctionnement Commission Ethique et Prévention	300
SSVE Classes à horaires aménagés	8 000
Fonctionnement Commission Foot Animation	0
Fonctionnement Commission Technique	15 000
Fonctionnement Commission Futsal	2 000
Stages Educateurs + Jeunes	15 000
66 – Charges financières	250
Intérêts Emprunts et Dettes	250
67 – Charges exceptionnelles	0
Charges Exceptionnelles	0
Charges Exceptionnelles Diverses	0
68 – Dotation aux amortissements	76 500
Dotation aux Amortissements Incorporels	3 500
Dotation aux Amortissement Corporels	73 000
TOTAL DES CHARGES	866 373
PRODUITS	MONTANT
70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	425 470

Engagements des Clubs	81 000
Cotisations des Clubs	16 000
Amendes Disciplinaires	130 000
Appels et Réclamations	4 470
Cotisations Arbitres	6 000
Amendes Administratives	50 000
Cotisations Membres CD+ Com	1 500
Participation Stages Techniques	52 000
Participation Stages Arbitres	7 000
Frais Homologation Terrains et Eclairages	3 500
Produits Administratifs Club	9 000
Dons Déplacements CD et Commissions	50 000
Commission Sponsoring	15 000
74- Subventions	247 000
Subvention Exploitation	0
Subvention Conseil Départementale	27 000
Subvention ANS	30 000
Subvention LauraFoot	85 000
Subventions FFF	105 000
75 – Autres produits de gestion courante	3
Produits de Gestion Courante	3
76 – Produits financiers	1 400
Revenus Valeur de Placement	600
Intérêts Sur Livret	800
77 – Produits exceptionnels	
Produits Exceptionnels	0
78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Reprise de Provision	30 000
79- Transfert de Charges	192 500
Remboursement Délégués/Arbitres/Clubs	3 000
Transfert de Charges	38 000
Caisse de Péréquation	151 500
TOTAL DES PRODUITS	866 373

VALIDE A L'UNANIMITE PAR LE COMITE DE DIRECTION



Tarifs 2022-2023

Présenté par Fabien CICERON

TARIFS		
Libellé	2021/2022	2022/2023
Cotisation District	93,00 €	93,00 €
Réduite pour les nouveaux Clubs	46,00 €	46,00 €
Cotisation Arbitre	31,00 €	31,00 €
Frais de Gestion	51,00 €	51,00 €
DROIT ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNAT		
Seniors D1	93,00 €	93,00 €
Seniors D2	93,00 €	93,00 €
Seniors D3	93,00 €	93,00 €
Seniors D4	80,00 €	80,00 €
Seniors D5	70,00 €	70,00 €
U 20	53,00 €	53,00 €
U 17	46,00 €	46,00 €
U 15	27,00 €	27,00 €
U 13	17,00 €	17,00 €
U 11 U 9 & U8		
VETERANS	39,00 €	39,00 €
Libellé	2021/2022	2022/2023
FEMININES à 11	38,00 €	42,00 €
FEMININES à 8	31,00 €	31,00 €
FEMININES U 15 à U18	21,00 €	21,00 €

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SP AG Additif au PV n° 560 du jeudi 9 juin 2022

CLUB ENTREPRISE	59,00 €	63,00 €
ENTREPRISE A 8	31,00 €	31,00 €
FOOT A 8 en semaine	31,00 €	31,00 €
FUTSAL	31,00 €	35,00 €
Futsal U18	21,00 €	21,00 €
Futsal Féminines	21,00 €	21,00 €
Libellé	2021/2022	2022/2023
COUPES		
DE L ISERE	80,00 €	80,00 €
CHALLENGE ISERE	80,00 €	80,00 €
U 20	60,00 €	60,00 €
U 17	60,00 €	60,00 €
U 15	50,00 €	50,00 €
Challenge U 15 et U 17	50,00 €	50,00 €
U 13	25,00 €	25,00 €
VETERANS à 8	38,00 €	38,00 €
FEMININES à 11	46,00 €	46,00 €
FEMININES à 8	31,00 €	31,00 €
U 15F ET U 18F à 8	26,00 €	26,00 €
ENTREPRISE De l' Isère	51,00 €	55,00 €
SENIORS A 8 ET ENTREPRISE	49,00 €	49,00 €
ENTREPRISE René Laffont (Coupe Supprimée)	41,00 €	0,00 €
FUTSAL	29,00 €	29,00 €
Futsal U18	16,00 €	16,00 €
futsal U13 U15 U17 + Féminines	11,00 €	11,00 €
Libellé	2021/2022	2022/2023
DIVERS		
Frais de dossier réclamations ou évocations	51,00 €	51,00 €
Frais de dossier appel	98,00 €	98,00 €
Frais de dossier instruction	69,00 €	69,00 €
Frais de confrontation	21,00 €	21,00 €
Forfait toutes catégories (hors plateaux u10 u11)	32,00 €	32,00 €
Forfait Général (Seniors,U 20, Entreprise,Féminines, Futsal)	90,00 €	90,00 €
Forfait Général (U17 U15 U13)	68,00 €	68,00 €
Forfait Général Foot à 8, Foot loisir et Vétérans	44,00 €	44,00 €

Forfait dans les 3 dernières journées	228,00 €	228,00 €
Forfait dans les 3 dernières journées jeunes	124,00 €	124,00 €
Forfait après tirage «COUPE»	140,00 €	140,00 €
Forfait après tirage coupes U 17 U 15	93,00 €	93,00 €
Forfait après tirage coupes U 15 a 8 U 13 - Foot A8	32,00 €	32,00 €
Forfait plateaux U10 U11	10,00 €	10,00 €
FM ou FMI non transmise ou mal utilisée	75,00 €	75,00 €
Feuille de match en retard	50,00 €	50,00 €
Feuille de match incomplète ou non retour defi jonglage	25,00 €	25,00 €
Feuille de plateaux non retournée U10 U11	20,00 €	20,00 €
Feuille de plateaux incomplète U10 U11	10,00 €	10,00 €
Absence non excusée JND	10,00 €	10,00 €
Libellé	2021/2022	2022/2023
Modification poule à la demande des clubs	42,00 €	42,00 €
Absence A G	260,00 €	260,00 €
Visite Homologation Terrains	103,00 €	110,00 €
Visite Homologation Eclairage		75,00 €
Tracage zone Technique	21,00 €	21,00 €
Joueurs non licenciés (hors foot animation)	100,00 €	100,00 €
Joueurs non licenciés foot animation	30,00 €	30,00 €
Joueurs non qualifiés toutes catégories	30,00 €	30,00 €
Lettre taxée	11,00 €	11,00 €
autorisation prélèvement		
Stages Formation Arbitres	150,00 €	150,00 €
Stage Gardien, Module U9,U11,U13,U15 et U9 mineur (PEDAGOGIQUE + AUTRES)	100,00 €	100,00 €
Formations éducateurs Module 32 h	170,00 €	170,00 €
Formations éducateurs Module 16 h	90,00 €	90,00 €
Formation Futsal Découverte, Module U7	50,00 €	50,00 €
Certifications	40,00 €	40,00 €
Frais d'Officiels D1 *	2 800,00 €	2 800,00 €
Frais d'Officiels D2 *	1 100,00 €	1 100,00 €
Frais d'Officiels D3 *	850,00 €	850,00 €
Frais d'Officiels D4 *	800,00 €	800,00 €
Frais d'Officiels U 20 D1 ET U 17 D1 *	700,00 €	700,00 €
Non paiement d'un Officiel	0,00 €	15,00 €
*Provision et régularisation en fin de saison		

VALIDE A L'UNANIMITE PAR LE COMITE DE DIRECTION

Election

ELECTION AU COMITE DE DIRECTION - MANDATURE 2020-2024

Nomination du Représentant des arbitres au Comité de Direction :

**Nasri
Riad**

Représentant des
Arbitres au comité de
Direction

Mandat 2020-2024



CANDIDATURE
REÇUE



CANDIDATS A L'ELECTION DES REPRESENTANTS A L'AG DE LIGUE

**BOUAT GERARD
BOULORD JEAN MARC
BOURGEOIS SAMUEL
BRAULT ANNIE
BUOSI BERNARD
CICERON FABIEN
COCHARD JEAN LUC
DA CUNHA VELOSO JOSE
FERRER BRIGITTE -club : LCA FOOT
GIROUD-GARAMPON HERVE
HESNI MOHAMMED
ISSARTEL JACQUES
MALLET MARC
MAZZOLENI LAURENT
MONIER PATRICK
MONTMAYEUR MARC
SCELLIER CHRISTIAN
SOZET JEAN LOUIS
TRUWANT THIERRY
VACHETTA MICHEL**



ELECTION